Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande

Band: 92 (1966)

Heft: 15

Nachruf: Thévenaz, Charles

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

M. Moraldi était rapporteur général pour les fondations de chaussées au Congrès de Paris, il y a quatre ans et avait posé la question de savoir si dans un proche avenir on arriverait à déterminer expérimentalement les propriétés élastiques ou visco-élastiques des matériaux routiers pour rendre utilisable ce type de méthode. Croney et Lister répondent partiellement à cette question en conseillant de déterminer les modules d'élasticité par des essais de flexion d'éprouvettes sous charge répétée en laboratoire.

Ils proposent aussi des mesures de déformation «in situ» pour fixer les contraintes de traction limites acceptables dans le revêtement. Il n'en reste pas moins que le problème ne peut pas encore être considéré comme résolu.

Deux ou trois communications concernent les superstructures sandwich (nº 47), c'est-à-dire celles qui comprennent à leur base et dans leur partie supérieure une couche rigide entre lesquelles se trouvent des matériaux plus déformables. Ce type de superstructure est mal connu; on est particulièrement mal armé pour le dimensionner et l'on trouvera des renseignements à ce sujet dans la publication de M. Yamanouchi (Japon) qui a étudié sur modèle de tels systèmes qui deviennent fréquents chez nous puisque l'on stabilise souvent la partie inférieure de la fondation.

En ce qui concerne le gel (nº 38), seul le Suédois Rengmark donne les résultats d'expériences faites avec une couche isolante de laine de verre placée sous la fondation. Les résultats de ces expériences sont négatifs, la laine de verre sèche ayant une conductibilité thermique trop élevée. Des essais sont en cours avec une couche isolante humide.

En conclusion de son rapport, M. de Beer suggère comme sujets de discussion pour la séance du congrès les quatre points suivants:

- Méthodes d'évaluation de la capacité portante limite des fondations sur sols pulvérulents et comparaison des valeurs avec les résultats d'essais sur modèles.
- Méthodes de détermination des coefficients de déformation des sols pulvérulents et des argiles surconsolidées.
- Amélioration apportée à la méthode de dimensionnement rationnelle des chaussées.
- Comparaison entre superstructures sandwich et superstructures traditionnelles.

C. La séance du congrès eut lieu le vendredi 10 septembre, c'est-à-dire le troisième jour du congrès. La matinée et l'après-midi furent consacrés à cette section.

La session du matin commença par une conférence de M. Hode Keyser, géologue, sur la géologie de Montréal.

Les services techniques de la ville de Montréal ont établi une carte géologique du sous-sol de la ville. Ce sous-sol est très variable dans sa nature et dans sa qualité. Une partie de la ville est construite sur le roc, constitué de calcaires, de grès de bonne qualité ou de schistes. Les régions de sols meubles sont constitués de moraines de qualité variable, de dépôts lacustres et d'argiles marines fossilifères appartenant à la classe CH et dont la teneur en eau varie entre 30 et 80 %. 2 % de la surface de la région de Montréal est constituée de tourbe et de marne de mauvaise qualité, mais en faible épaisseur. La carte géologique est à la disposition du public qui peut y trouver des renseignements non seulement sur la qualité des sols de fondation, mais également sur les endroits où l'on peut espérer trouver des matériaux à utiliser dans la construction.

Le coût d'établissement de cette carte est d'environ 1500 à 1800 dollars canadiens par mille carré, soit environ 2400 à 2800 fr./km².

Il ressort des exposés qui eurent lieu le matin que les diverses théories qui permettent d'estimer la capacité portante d'une fondation diffèrent fortement les unes des autres en ce qui concerne la valeur à donner au coefficient $N\gamma$ qui peut varier de 38 à 128 pour une même valeur de φ selon les auteurs. Par contre, les auteurs sont d'accord entre eux sur la valeur du coefficient Nq. Dans l'estimation de la capacité portante, il convient d'attacher une importance très spéciale aux sols lâches, à faible cohésion, à l'anisotropie fréquente des sols, aux limites de validité des formules que l'on utilise, car elles ont souvent été établies à partir d'essais sur modèle avec des fondations de petites dimensions.

M. Rabinovitch, ingénieur de Suisse, a montré les avantages d'une méthode photographique originale permettant d'étudier les efforts dans les dalles sur sols élastiques.

La séance de l'après-midi commença par une conférence remarquable de M. le professeur R. Haefeli, de Zurich, sur le sujet : « Fluage et rupture progressive dans la neige, les sols, les roches et la glace ». Cette conférence fut illustrée de très nombreuses photographies dont quelques-unes extrêmement frappantes sur le fluage de la neige et de la glace.

Nous avons déjà indiqué, en parlant du rapport général, les principales conclusions que l'on peut tirer du Congrès de Montréal en ce qui concerne les problèmes de tassements et de fondations de chaussées. Ce que nous avons entendu dans la séance de l'après-midi n'ajoute rien de nouveau dans ce domaine.

NÉCROLOGIE

Charles Thévenaz, Lausanne 1882-1966

Nous venons de perdre un des architectes les plus éminents du pays en la personne de *Charles Thévenaz*, membre de la SIA et de la FAS, qui, malgré ses 84 ans, était resté étonnamment jeune.

On voudrait, pour honorer sa mémoire, avoir son sens de l'humour, son sourire bienveillant et ôter à cet hommage toute pesanteur.

Depuis cinquante ans que je le connaissais, je l'ai toujours vu vêtu de la tête aux pieds, des mêmes cha-

peaux plats, des mêmes costumes confortables dans les tons beiges, marchant de la même démarche légèrement penchée en avant. C'est le signe de l'homme qui a trouvé son esthétique, sa règle de vie et son goût d'harmonie.

Toujours bienveillant, conciliant et courtois, mais très décidé dans ses opinions, il émettait des avis mesurés et pertinents qui leur donnaient une autorité certaine.

Né à Lausanne le 26 avril 1882, quatrième de huit enfants, il part après ses études secondaires pour Paris où il se présente au concours d'entrée à l'Ecole des beaux-arts dont il suit les cours tout en travaillant dans l'atelier Pascal pour payer ses études. C'est le premier Suisse qui reçoit le diplôme d'architecte du Gouvernement français et il rentre à Lausanne en 1912.

Les débuts sont difficiles. Il s'associe pour quelque temps avec M. Schnell et prend part à de nombreux concours: 2º prix pour le BIT, le Tribunal fédéral, 1º prix pour le Palais des Nations. Il construit l'Ecole de commerce, le bâtiment UBS avec Taillens et Dubois, le bâtiment SBS avec René Bonnard; le collège de Béthusy, le Théâtre, le Comptoir suisse, le bâtiment de « La Suisse », le nouvel immeuble de la BCV avec la

collaboration de Maillard, l'usine Bobst, et j'en passe. Mais cette seule énumération montre tout l'apport architectural dont il a doté sa ville.

Ce qui frappe dans ces œuvres, c'est le soin qu'il apporte à tout ce qu'il entreprend. Ses plans sont remarquables et sont estimés comme des modèles. Il voue une attention particulière au choix des matériaux de revêtement des façades et à leurs proportions judicieusement calculées.

Sur cette place Saint-François où l'église dédiée au « Poverello » se trouve entourée des temples de Mammon, lorsqu'il s'agit de démolir l'ancien Hôtel Gibbon, cher aux Lausannois, il reprend, en l'adaptant, la colonnade de la façade pour son nouvel édifice, permettant ainsi

à ses concitoyens de se retrouver, en quelque sorte.

De même au collège de Béthusy, qui devait remplacer le Pénitencier construit par Labrouste, de Paris, il reprend l'idée des voûtes lombardes de l'entrée, et cela toujours par son sens de la mesure et de l'intégration du nouvel ensemble. On lui propose le poste d'architecte de l'Etat, qu'il refuse, mais il crée, avec le professeur Stucky, l'Ecole d'architecture de Lausanne.

Dès 1935, il est nommé par le Conseil d'Etat membre de la Commission de recours en matière de police des constructions, avec Me Ed. Sillig et M. Bernard, géomètre, comme président. Le Grand Conseil délègue à ces trois membres le pouvoir judiciaire et durant vingt ans Thévenaz fonctionnera comme juge, siégeant deux fois par mois.

Ses jugements toujours judicieux et pertinents lui assurent le respect de ses collègues. Architecte de grand talent, ses œuvres resteront toutes un honneur pour sa ville.

Thévenaz restera un type parfait du Vaudois imprégné de ce que l'esprit français, fait de goût et de mesure, a de meilleur.

Caractère au jugement sûr, à l'amitié fidèle, c'est un grand concitoyen que nous perdons, resté jeune et ardent jusqu'à sa mort.

G. DE JONGH.

DIVERS

L'électronique chez Brown Boveri & Cie (BBC)

Lors d'une visite de presse qui réunissait une cinquantaine de journalistes suisses et étrangers, la maison BBC a présenté ses dernières réalisations dans le secteur de l'électronique. L'électronique existait en 1913 déjà chez BBC, qui travaillait alors sur les mutateurs à vapeur de mercure.

C'est l'effort particulier de ces dernières années qui a réussi à mettre sur pied une technique électronique spécifiquement adaptée à son propre type d'industrie et assurant ainsi une rentabilité à longue échéance.

Ce domaine d'activité occupe aujourd'hui environ 1600 personnes et le chiffre d'affaires réalisé représente quelque 10 % de la production totale de la maison BBC.

Jusqu'à ce jour, les locaux destinés à l'électronique

étaient dispersés entre le laboratoire central de recherches à Baden et les plates-formes d'essais d'Ennetbaden et de Turgi. Ces locaux ne répondant plus aux exigences d'une production rationnelle, la Direction générale a ordonné en 1961 l'étude d'un projet d'ensemble qui regrouperait à Turgi les 1600 personnes travaillant au développement, à la fabrication et à la vente du matériel électronique. Un terrain de 26 hectares a été acquis de part et d'autre de la Limmat et un premier bâtiment de trois étages, actuellement en construction, sera terminé au début de 1967. Lorsque l'ensemble du projet sera réalisé, l'usine électronique de Turgi comptera 5000 personnes.

C'est en particulier depuis 1955 que des domaines nouveaux se sont

ouverts à l'électronique par ses applications à la production et à la distribution d'énergie électrique ainsi qu'au traitement des données. BBC a développé un système de télécommunication par ondes porteuses sur les lignes à haute tension et ses appareillages sont vendus dans tous les pays du monde.

La télécommande des machines-outils et l'électronique de puissance ouvrent des possibilités intéressantes et en 1959 une première application de commande numérique à intervention immédiate a fait sensation dans la presse spécialisée.

Dans le cadre du programme Florida d'alerte aérienne, BBC met au point un appareil émetteur-récepteur à faisceaux herziens destiné au multiplexage de conversations téléphoniques simultanées. Egalement dans le domaine des transmissions, un équipement complexe de codage et décodage de la parole est en voie de mise au point.

La politique de BBC dans le secteur de l'électronique est de se concentrer sur les points où elle a déjà une clientèle traditionnelle et de pousser la recherche en vue de faire face dans ces secteurs à la concurrence internationale.

En revanche, BBC a renoncé à développer la fabrication de récepteurs de radio et télévision, d'ordinateurs de grande capacité, car ces domaines de l'électronique, trop tributaires des goûts du jour, ne peuvent assurer une rentabilité à long terme.

Quant aux composants électroniques tels que les transistors, ils ne sont compétitifs qu'en production de grande série et ils n'auraient pas de chance de succès en Suisse.



CHARLES THÉVENAZ 1882-1966